

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Les contrastes du Finistère

Dans le Finistère, Ségolène Royal est arrivée en tête, au soir du 6 mai, dans sept circonscriptions sur huit. De quoi doper le moral des candidats socialistes.

Depuis le 10 mai, date symbolique pour la gauche, les huit candidats socialistes se sont lancés dans la dernière ligne droite de leur campagne. Trois d'entre eux, Patricia Adam (Brest centre), Marylise Lebranchu (Morlaix) et Gilbert Le Bris (Concarneau-Quimperlé), députés sortants, sollicitent à nouveau la confiance de leurs électeurs.

Les cinq autres, Jean-Jacques Urvoas (Quimper), François Cuillandre (Brest rural), Chantal Guittet (Landerneau-Landivisiau), Richard Ferrand (Châteaulin-Carhaix) et Annick Le Loch (Pays Bigouden, Douarnenez, Cap Sizun) affrontent des députés UMP sortants.

"Les candidats socialistes finistériens forment une équipe", souligne Marc Coatanéa, secrétaire fédéral chargé de la coordination de la campagne législative. D'ailleurs, nous avons publié un tract commun qui peut être distribué sur l'ensemble du département.

Ce document, intitulé : "La gauche qui agit, la gauche qui protège", rappelle les grands enjeux des législatives et souligne les clivages nets qui existent entre les projets de l'UMP et ceux du PS.

Sur le travail, d'un côté, le recours illimité aux heures supplémentaires et la généralisation du CNE, ou alors, la priorité à l'emploi des jeunes et à l'insertion des demandeurs d'emploi.

Sur la fiscalité, d'un côté, le bouclier fiscal pour les plus fortunés et la hausse de la TVA pour tous, ou alors, un effort juste-ment partagé selon les revenus et les patrimoines.

SUITE PAGE 2



Franchement ? Non !

Il n'a fallu que quelques jours pour que les ministres dit "d'ouverture" se démarquent du projet de Nicolas Sarkozy

Et ce n'est pas un hasard si les premières critiques ont porté sur les franchises médicales. Car ce projet, présenté comme anodin, constitue en réalité une véritable bombe à retardement implantée au cœur même de notre système de santé. De démentis en explications confuses, la nouvelle ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, n'est pas parvenue à convaincre les Français du bien-fondé de cette idée. Car, "encore une fois, ce seront les malades et les assurés sociaux qui seront pénalisés", a estimé Pascal Terrasse, secrétaire national du PS. Sous prétexte de "responsabiliser" les assurés sociaux, quatre franchises non remboursables vont être instaurées

sur les soins, l'hôpital, les examens biologiques et le médicament. Aucun remboursement ne sera effectué avant 100 euros.

Ce système aboutira rapidement à exclure les plus démunis et à faire fuir vers les assurances privées les ménages les plus favorisés.



Pascal Terrasse

Ce projet est d'autant plus scandaleux que le gouvernement sortant porte une lourde responsabilité dans le déficit de l'assurance maladie. Il l'a creusé de 37 milliards.

Pire, en 2004, il avait imposé une réforme qui devait remettre les comptes dans le vert. Pour cela, il avait instauré le forfait non remboursable d'un

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Les premières mesures sont, dit-on, symboliques.

Si c'est le cas, le gouvernement frappe fort et surtout au portefeuille ; entendons-nous, il s'agit du portefeuille des plus aisés et ce n'est pas pour qu'ils contribuent au bien commun, loin s'en faut, mais pour qu'encore leur fortune prospère, que leurs économies grandissent. Car les premières annonces du ministre Woerth ne font pas dans la demi-mesure : bouclier fiscal, droits de succession ou déduction des intérêts d'emprunts, il songerait à récompenser les nantis de l'efficacité de leur vote droitier qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Que le bénéfice pour l'économie soit marginal voire nul, de l'avis des spécialistes, ne semble inquiéter personne au ministère des Finances qu'on pourra bientôt rebaptiser "des inégalités croissantes".

Les contrastes du Finistère (suite)

La France a besoin de pluralisme. C'est une nécessité pour notre démocratie.

*** Sur le logement, des déductions fiscales pour les plus favorisés qui peuvent devenir propriétaires ou un plan d'accès à la propriété qui s'ajoutera à une relance du logement social.

Sur l'éducation, la poursuite de la réduction drastique des moyens ou l'accompagnement scolaire gratuit pour tous.

"Dans ce moment décisif, les socialistes veulent être utiles à notre pays", peut-on lire sur ce tract. *"Les 10 et 17 juin, il s'agit aussi de permettre un équilibre dans nos institutions. L'État UMP veut disposer de tous les pouvoirs : politiques, financiers et médiatiques. La France a besoin de contreponds, de pluralisme. C'est une nécessité pour notre démocratie".*



Jean-Jacques Urvoas à la rencontre des électeurs

"Jusqu'au 17 juin, nos agendas sont complets", constatent les huit directeurs de campagne : entre le porte-à-porte, les distributions de tracts sur les marchés, les réunions publiques, les rencontres avec les associations, il ne reste guère de temps libre. Les 283 communes du département seront visitées.

Cette campagne de proximité se double d'une campagne sur Internet. Tous les candidats disposent d'un blog et celui, mis en ligne par la fédération pour l'élection présidentielle, s'est transformé pour les législatives. *"On peut ainsi juger de la complémentarité de nos candidats",* souligne Sylvain Eliès, secrétaire fédéral en charge des nouvelles technologies.

Les candidats socialistes sont portés par une forte dynamique. Ils récoltent les fruits de la bonne image dont jouit le PS localement. A la Région, au Département, dans les structures intercommunales et les communes, les élus socialistes ont démontré leur compétence, leur capacité à construire une société plus juste et plus solidaire.

Le contraste avec l'UMP n'en est que plus saisissant ! Au PS, les électeurs voient des équipes unies, des candidats désignés démocratiquement.

Il n'en est pas de même à l'UMP. Il est vrai que pour eux, le 6 mai est synonyme de défaite. Et ce n'est pas l'annonce de la composition du gouvernement Fillon qui peut leur redonner le moral. Le nombre de ministres bretons passe de 1 à... 0.

Comment se présenter devant les électeurs lorsque les principales critiques viennent de son propre camp ? C'est le défi que doivent relever plusieurs élus UMP. A commencer par Marguerite Lamour. La députée-maire de Ploudalmézeau a choisi comme suppléant... Le Verge. Ce choix ne semble pas très judicieux puisque les militants UMP brestois ont fait part de leur mauvaise humeur dans les colonnes de la presse locale à Brest. Ils ont enfin donné raison aux socialistes : la députée est totalement absente de la partie urbaine de sa circonscription.

Dans la 8^{ème} circonscription, c'est la légitimité même de la candidate UMP qui est remise en cause. Un vote a été organisé : Jeanne Yvonne Triché a recueilli 11 % des voix et le délégué de circonscription de l'UMP, Hervé Vanzade, 89 %. *"Finies les anciennes méthodes opaques de désignation, vive la transparence et la démocratie au sein du mouvement, comme le clame Nicolas Sarkozy",* s'était félicité le vainqueur de cette désignation interne. C'était sans compter sur les instances de l'UMP qui avaient décidé, bien avant que les adhérents ne se prononcent, qui aurait l'investiture.

Une UMP divisée qui doute face à un PS uni et déterminé : tous les éléments sont réunis pour qu'au soir du 10 juin, le verdict des urnes puisse tourner à l'avantage des candidats de gauche et que le 17 juin, le PS améliore son score de 2002.



Gilbert Le Bris en campagne

Franchement ? Non ! (suite)



La santé n'est pas une marchandise

*** euro par consultation et de 18 euros sur les actes chirurgicaux.

Les franchises sont injustes et inefficaces. Il en résultera que les plus modestes retarderont au maximum les soins, au risque de développer des pathologies de plus en plus lourdes.

Les libéraux raisonnent comme si l'argent dominait tout. Mais ce qui est valable pour lutter contre les fraudes et responsabiliser les assurés pour des assurances classiques ne peut fonctionner lorsqu'il s'agit de santé, car on ne choisi pas d'être malade ou blessé.

**Il s'agit
d'une bombe
à
retardement**

Enfin, cette franchise ne résoudra en rien le déficit de l'assurance maladie. D'abord, parce que 20 % des assurés ne consomment déjà aucun soin et 70 % des dépenses

totales relèvent de 10 % de patients gravement malades. On n'ose pas imaginer que le gouvernement Fillon osera défendre l'idée que les franchises devront *"responsabiliser"* ces malades.

Un groupe socialiste puissant à l'Assemblée Nationale sera nécessaire pour expliquer les enjeux des propositions du gouvernement et pour défendre les propositions du projet socialiste. Il se distingue totalement de celui de l'UMP. Là où la droite décide unilatéralement d'instaurer des franchises, la gauche organise une concertation avec les partenaires sociaux et les associations de malades pour renforcer le financement de l'assurance maladie et le respect de l'équité.

Au lieu de décourager le recours aux soins, la gauche favorisera la prévention qui se révèle toujours plus efficace à moyen et long terme.

En votant pour les candidats socialistes, les 10 et 17 juin, les Français affirmeront clairement leur attachement à un système de santé solidaire.

Chantal Guittet à l'assaut du Léon

La 5^{ème} circonscription du Finistère, qui s'étend de Plouguerneau au Relecq-Kerhuon et de Landerneau à Landivisiau, est la seule du département à avoir placé Nicolas Sarkozy en tête, au soir du second tour de la présidentielle... mais seulement de 43 voix !

Une véritable contre-performance pour l'UMP. Il y a cinq ans, son candidat l'avait emporté dès le premier tour. Le résultat du 6 mai confirme que le Léon évolue. Il n'est plus le bastion conservateur qu'il fut durant des décennies.

Chantal Guittet et son suppléant, Yohann Nédélec, abordent cette élection avec d'autant plus de détermination, en mettant le député UMP Jacques Le Guen face à son bilan et à ses contradictions car, s'il se présente comme un défenseur de l'environnement, il ne manque pas une occasion de dénoncer les "rigidités" de la loi Littoral ou de voler au secours de la frange la plus productiviste du monde agricole.

Mais surtout, Chantal Guittet et Yohann Nédélec défendent la plate-forme législa-



Chantal Guittet et son suppléant, Yohann Nédélec

tive, comme les 577 candidats socialistes de France, et en mettant en avant les valeurs de solidarité et de justice sociale.

La candidate à l'écharpe orange, accompagnée des militants du PS et du MJS, va d'ailleurs à la rencontre de tous les électeurs de la 5^{ème} circonscription en leur expliquant que "demain sera solidaire".

"Je rencontre aussi les dirigeants et bénévoles des associations qui œuvrent pour renforcer le lien social dans notre circonscription", explique-t-elle.

"Il est primordial de les soutenir dans leur tâche. Depuis cinq ans, ils ont vu leurs moyens se réduire. Élu, je les défendrai à l'Assemblée Nationale".

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Universités : comme en 1986 ?

Avec
Mélanie Thomin

Le gouvernement Fillon va-t-il, à la rentrée 2007, tenter de faire ce que le gouvernement Chirac n'était pas parvenu à imposer en 1986 : la sélection à l'entrée des facultés et l'autonomie financière des universités ? Mélanie Thomin, présidente de l'UNEF à Brest, souligne les dangers de ce projet.

Cap Finistère : L'annonce de la mise en place de l'autonomie financière des universités, dès le mois de juillet, vous inquiète-t-elle ?

Mélanie Thomin : Ce n'est pas une proposition qui enchante l'UNEF. Nous nous méfions des mesures prises dans la précipitation. Une concertation avec l'ensemble des élus des instances universitaires, enseignants, personnels et

étudiants nous semble nécessaire au préalable. Car c'est tout le système de l'enseignement supérieur, tel que nous le connaissons depuis les lois Savary de 1984 qui serait remis en cause.

Pour nous, l'autonomie financière des universités ne vise qu'à compenser le désengagement de l'État en faisant appel à des fonds privés. Durant sa campagne, Nicolas Sarkozy s'est prononcé en faveur de ce système et de l'entrée de ces nouveaux financeurs dans les conseils universitaires. Se pose alors la question de la pérennité de certaines filières : seront-elles encore financées même si elles ne sont pas immédiatement "rentables" ? La même question se pose pour la recherche fondamentale, dans le domaine littéraire, par exemple. Il existe vraiment un risque de privilégier la performance à court terme et d'instaurer la sélection à l'entrée des universités.

Cap Finistère : Quelle réforme de l'enseignement supérieur préconise l'UNEF ?

Mélanie Thomin : Avant tout, nous demandons à l'État d'accomplir un réel effort financier en faveur de l'université et de la recherche. L'enseignement supérieur doit rester un service public accessible à tous, sans sélection. Enfin, la question du statut social des étudiants et de l'allocation d'autonomie doit être posée de manière à garantir l'égalité de tous les jeunes face aux études supérieures.

Cap Finistère : Dans quel état d'esprit l'UNEF aborde-t-elle la rentrée 2007 ?

Mélanie Thomin : Premier syndicat étudiant de France, l'UNEF est ouverte à toute discussion avec ce gouvernement. Mais nous sommes aussi là pour réagir si la concertation n'est pas au rendez-vous. Nous allons poursuivre notre travail d'information des étudiants. Ce sont eux, au final, qui décideront s'il faut refuser ce projet et se mobiliser.

Rendez-vous

2 juin
à 20 h 00, réunion publique de Richard Ferrand, salle polyvalente de Hanvec.

4 juin
à 18 h 30, réunion publique de J.J. Urvoas, à Landrévarzec, salle polyvalente.

5 juin
à 18 h 30, réunion publique de J.J. Urvoas, à Ergué-Gabéric, salle de l'Europe.

6 juin
à 18 h 30, réunion publique de J.J. Urvoas, à St-Evarzec, restaurant scolaire.

7 juin
à 18 h 30, réunion publique de J.J. Urvoas, à Landudal, MPT.

7 juin
à 18 h 00, réunion publique avec Bertrand Delanoë, salle des fêtes de Pleyber-Christ.

7 juin
à 20 h 30, réunion publique de F. Cuillandre, MPT Bellevue Brest.

7 juin
à 20 h 30, réunion publique de Chantal Guittet, avec J.Y. Le Drian, salle l'Astrolabe, Relecq-Kerhuon.

8 juin
à 20 h 30, réunion publique de R. Ferrand, Plougastel-Daoulas.

8 juin
à 18 h 30, réunions publiques de J.J. Urvoas, à Clohars-Fouesnant, bar Le Drennec, et à 20 h 30, à Fouesnant, hôtel d'Arvor.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

EN SAVOIR PLUS ...

Cherchez l'erreur

Douze pages ! Le document électoral d'Hélène Tanguy, candidate UMP dans la 7^{ème} circonscription, comporte 12 pages... et pas une seule référence à Nicolas Sarkozy. Pourtant, on peut y voir la députée-maire du Guilvinec avec Dominique de Villepin, avec

Annonces légales & judiciaires

FIDAL
Société d'Avocats
15, rue Professeur Jean Pecker
35000 RENNES

Société Civile Immobilière FOURNIER
SCI en liquidation
au capital de 54 881,65 euros
Siège social : 3, rue du Pont
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS
RCS BREST 318 850 641

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par acte unanime en date du 28 avril 2007, les associés ont approuvé les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brest.

Pour avis

SCI 13 RUE DE LA MARNE
Siège social : 15, rue Éric Tabarly
29300 QUIMPERLÉ
RCS QUIMPER D 378 027 171

Suivant décision d'assemblée générale extraordinaire du 31/01/07, le capital social a été réduit de 22 867,54 € par réduction du nombre de parts de 1 600 parts de 15,24 € à 100 parts de 15,24 €.

Suivant décision d'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2007, le siège social a été déplacé du 27, rue de Lichern - 29300 Quimperlé, au 15, rue Éric Tabarly - 29300 Quimperlé, et il a été constaté la démission de Monsieur Patrick LE DAIN de ses fonctions de gérant et nommé en remplacement Monsieur Christophe CARRE.

"AU COIN GOURMAND"
SARL unipersonnelle
au capital de 8 000 €
Siège social : 1, place Maurice Gillet
29200 BREST
RCS BREST 453 377 368

Aux termes d'une décision en date du 30 mars 2007, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce.

Pour avis, le Gérant

Jean-Louis Debré, avec le ministre du Tourisme ou des Sports. Mais pas avec le nouveau Président de la République. Pourtant, le candidat Sarkozy est venu dans le pays bigouden, le 6 octobre 2006.

Mais c'est peut-être justement pour faire oublier ce déplacement que la candidate ne cite pas Nicolas Sarkozy. En effet, ce dernier avait déclaré à cette occasion qu'il voulait remettre à plat l'ENIM, le régime de retraite des marins. On comprend que, dans la circonscription du pays bigouden, du pays de Douarnenez et du Cap Sizun, la candidate UMP n'ait pas envie de raviver ce genre de souvenir. Mais les marins, comme les autres électeurs, n'ont pas la mémoire courte...

État impartial ?

"Seul un député de la majorité présidentielle, proche du gouvernement et du Président de la République, pourra défendre utilement les intérêts de notre agglomération", peut-on lire dans la profession de foi du candidat UMP dans la 2^{ème} circonscription, Jean-Yves Le Borgne. Voilà une belle définition de l'impartialité de l'État version UMP ! Faut-il comprendre que les décisions seraient prises en fonction de la couleur politique des députés et non de l'intérêt général ?

Une mesure profondément injuste

La suppression de 95 % des droits de donations et de successions pour tous les patrimoines, "petits et moyens", dans le but de "transmettre le fruit du travail de toute une vie" en franchise d'impôt est une supercherie qui masque une mesure profondément injuste.

"En effet, l'abattement principal, aujourd'hui fixé à 76 000 euros, est cumulable avec celui dédié aux enfants, à concurrence de 50 000 euros par enfant. Dans

un pays où la succession moyenne est de 100 000 euros, ce dispositif exclut déjà près de 90 % des transmissions entre époux et 80 % en ligne directe de toute imposition", explique Michel Sapin, secrétaire national du PS.

La proposition Sarkozy-Fillon exonérerait donc la quasi-totalité des 15 % des Français les plus fortunés du paiement de cet impôt. Au prétexte de favoriser les fruits du travail, l'UMP veut favoriser l'héritage et la rente. Sachant que 10 % des ménages détiennent déjà 50 % du patrimoine, une telle proposition conduirait à l'explosion des inégalités.

Cette mesure serait, par ailleurs, très coûteuse : elle priverait le budget de l'État de près de cinq milliards d'euros par an, au moment où il est impératif de diminuer la dette et de financer la recherche, l'éducation et l'innovation.

Pour le PS, le maintien de droits pour les grosses successions est une nécessité de justice fiscale. Leur suppression reviendrait à abandonner la lutte contre les principales inégalités.

Pensez aux procurations

Pour les élections législatives des 10 et 17 juin, pas une voix ne doit manquer aux candidats socialistes.

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote pour des raisons professionnelles ou personnelles, vous pouvez établir une procuration au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile.

Vous pouvez prendre contact avec le Parti Socialiste :
au 02 98 43 44 39 à Brest
ou 02 98 53 20 22 à Quimper
ou par mail, fede29@parti-socialiste.fr si vous cherchez un électeur de votre commune qui votera pour le ou la candidate socialiste aux législatives.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Jacques URVOAS
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Yves CABON

Impression : Presses Associatives du Finistère
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél : 02 98 43 44 39 - Fax : 02 98 43 64 03
CPPAP 1207 P 11428